

VILLE DE VEMARS

Département du Val d'Oise  
Arrondissement de Sarcelles  
Canton de Goussainville

SP SARCELLES  
190324

N° 03.2024

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	L'an deux mille vingt-quatre, Le 14 mars à 18 heures 30, Le Conseil Municipal, Légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes en séance publique sous la Présidence de Monsieur Frédéric DIDIER, le Maire.
08 mars 2024	
Date d'affichage	<b>Etaient présents :</b> Didier PREVOST, Isabelle DUFLOS, Lionel LECUYER, Adjoints au Maire. Georgette BRAZIER, Georgette ROUSSY, Demba DIALLO, Yves LECUYER (arrivé à 18h34), Olivier MAGNIER, Marie-Christine COMONT, David CARDOSO, Conseillers Municipaux.
08 mars 2024	
Nombre de Conseillers	
En exercice	19
Présents	11
Votants	15

Formant la majorité des membres en exercice

### OBJET :

**Secrétaire de séance :** Mme BRAZIER

**Rapporteur :** M. PREVOST

\*\*\*

### **Attribution d'une subvention exceptionnelle au COSMSW.**

M. PREVOST informe l'Assemblée que le Comité du Semi-Marathon de Saint-Witz (COSMSW) organise cette année la 42<sup>ème</sup> édition de sa course en date du 23 mars 2024.

Le COSMSW a sollicité auprès de la Commune une participation financière afin de financer une partie des frais d'organisation des courses.

M. PREVOST propose d'attribuer, au titre des subventions municipales annuelles, une subvention d'un montant de **1000,00 € (mille euros)**.

\*\*\*

Transmise le

**15 MARS 2024**

Affichée le

**15 MARS 2024**

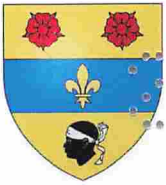
**Vu** le C.G.C.T.,

**Vu** la demande du COSMSW,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité pour,

- ✓ **DECIDE** de verser une subvention d'un montant de **1000,00 € (mille euros)**,
- ✓ **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget,



VILLE DE VEMARS

3130992 40  
45001

- ✓ **AUTORISE** M. le MAIRE ou son représentant à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- ✓ **CHARGE** les services administratifs communaux de transmettre la présente délibération à M. le Sous-Préfet de Sarcelles.

Fait et délibéré en séance,  
Les jours, mois et an susdits.

Le Maire

Frédéric Didier

